

**Fiche de Données de Sécurité / Fiche
Signalétique
RONSTAR 2G SELECTIVE, PRE-EMERGENCE HERBICIDE**

Numéro de la FDS: 102000004005

FDS Version 1.2

Date de révision: 05/23/2013

Date d'impression: 05/23/2013

SECTION 1. INFORMATION CHIMIQUES DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit	RONSTAR 2G SELECTIVE, PRE-EMERGENCE HERBICIDE
Numéro de la FDS	102000004005
Code du produit (UVP)	05950651
No. d'Enregistrement	23600
PCP	
Utilisation de Produit	Herbicide

Bayer CropScience Inc
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
Canada

En cas d'URGENCE MEDICALE, de TRANSPORT ou d'autres raisons, appeler: 1-800-334-7577
(24 heures/jour)
Informations sur le produit : 1-888-283-6847

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Note: Voir Section 11 pour les informations toxicologiques détaillées.

Aperçu des urgences Attention! Poison. Provoque une irritation des yeux. Provoque une irritation de la peau. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. Éviter l'inhalation de la poussière. Se laver soigneusement à l'eau et au savon après la manipulation.

Etat physique	granuleux
Odeur	légère
Aspect	gris à brun
Voies d'exposition	Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Ingestion
Effets immédiats	
Oeil	Provoque rougeur, irritation, des yeux larmoyants. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.
Peau	Provoque irritation, rougeur, tuméfaction. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.



Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Numéro de la FDS: 102000004005

RONSTAR 2G SELECTIVE, PRE-EMERGENCE HERBICIDE

FDS Version 1.2

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires supérieures. Nocif par inhalation. Éviter l'inhalation de la poussière.
Chronique ou Retardé à Long Terme	Ce produit contient des ingrédients considérés probablement comme cancérigènes suspectés pour l'homme (voir Section 11 - Chronique). Un contact prolongé peut causer des modifications bénignes du tissu pulmonaire. Ce produit ou les composants peuvent avoir des effets sur l'organe cible.
Condition médicale aggravée par l'exposition	Le contact de la peau peut aggraver une dermatose existante. L'inhalation de ce produit peut aggraver des problèmes respiratoires chroniques existants comme l'asthme, l'emphysème ou la bronchite.
Effet potentiel sur l'Environnement	Toxique pour les poissons.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<u>Nom de composants dangereux</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>% Moyen en Masse</u>
Oxadiazon	19666-30-9	2.00
Ether de poly(oxyéthylène) octylphénol	9036-19-5	1.25
Dioxyde de titane	13463-67-7	0.92
Naphtalène	91-20-3	0.42

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Général	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
Oeil	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche
Signalétique**
RONSTAR 2G SELECTIVE, PRE-EMERGENCE HERBICIDE

Numéro de la FDS: 102000004005

FDS Version 1.2

Avis aux médecins**Dangers**

Tenir compte de la possibilité d'une surexposition à des autres matériaux qu'à ce produit.

Traitement

Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair non applicable

Température d'auto-inflammabilité donnée non disponible

Limite d'inflammabilité inférieure non applicable

Limite d'inflammabilité supérieure non applicable

Explosivité donnée non disponible

Risques de l'incendie et de l'explosion En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.

Instructions de la lutte contre l'incendie Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour le matériau servant de combustible.

Rester éloigner de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Méthodes de nettoyage Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Après le nettoyage décontaminer les outils et l'équipement.



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche
Signalétique**

Numéro de la FDS: 102000004005

RONSTAR 2G SELECTIVE, PRE-EMERGENCE HERBICIDE

FDS Version 1.2

Conseils supplémentaires Utiliser un équipement de protection individuelle. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Prévenir le contact du produit avec les plantes non cibles.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Mesures de manipulation Maintenir les niveaux d'exposition au-dessous de la valeur limite d'exposition par l'utilisation d'une ventilation générale et avec extraction à la source. Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit.

Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures de stockage Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé.

Mesures de travail / hygiène Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.

Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

SECTION 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection générale Suivre toutes les instructions sur l'étiquette. Former des employés sur l'usage sûr avec le produit.

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

Appareil de protection des yeux /du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

Protection du corps Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche
Signalétique**

Numéro de la FDS: 102000004005

RONSTAR 2G SELECTIVE, PRE-EMERGENCE HERBICIDE

FDS Version 1.2

Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

Porter un respirateur à adduction d'air à pression positive avec un masque complet accompagné d'un appareil de protection respiratoire de secours, ou un équipement de protection respiratoire autonome, lors de conditions dangereuses pour la vie ou la santé ou lors de conditions urgentes avec des concentrations inconnues.

Limites d'exposition

Naphtalène	91-20-3	OES BCS*	TWA	10 ppm
		CAD AB OEL	TWA	10 ppm
		CAD AB OEL	VLE	15 ppm
		CAD BC OEL	TWA	10 ppm
		CAD BC OEL	VLE	15 ppm
		CAD MB OEL	VLE	15 ppm
		CAD MB OEL	TWA	10 ppm
		CAD ON OEL	VLE	15 ppm
		CAD ON OEL	TWA	10 ppm
		CAD SK OEL	15 MIN ACL	15 ppm
		CAD SK OEL	8 HR ACL	10 ppm
		OEL (QUE)	VLE	15 ppm
		OEL (QUE)	TWA	10 ppm
		Cellulose	9004-34-6	CAD AB OEL
CAD BC OEL	TWA			3 mg/m3
CAD BC OEL	TWA			10 mg/m3
CAD MB OEL	TWA			10 mg/m3
CAD ON OEL	TWA			10 mg/m3
CAD SK OEL	15 MIN ACL			20 mg/m3
CAD SK OEL	8 HR ACL			10 mg/m3
OEL (QUE)	TWA			10 mg/m3
Kaolin	1332-58-7	CAD AB OEL	TWA	2 mg/m3
		CAD BC OEL	TWA	2 mg/m3
		CAD MB OEL	TWA	2 mg/m3
		CAD ON OEL	TWA	2 mg/m3
		CAD SK OEL	15 MIN ACL	4 mg/m3
		CAD SK OEL	8 HR ACL	2 mg/m3
		OEL (QUE)	TWA	5 mg/m3
Carbonate de calcium	471-34-1	CAD AB OEL	TWA	10 mg/m3
		CAD SK OEL	15 MIN ACL	20 mg/m3
		CAD SK OEL	8 HR ACL	10 mg/m3
		OEL (QUE)	TWA	10 mg/m3
Dioxyde de titane	13463-67-7	CAD AB OEL	TWA	10 mg/m3
		CAD BC OEL	TWA	3 mg/m3
		CAD BC OEL	TWA	10 mg/m3
		CAD MB OEL	TWA	10 mg/m3


**Fiche de Données de Sécurité / Fiche
Signalétique**

Numéro de la FDS: 102000004005

RONSTAR 2G SELECTIVE, PRE-EMERGENCE HERBICIDE

FDS Version 1.2

		CAD ON OEL	TWA	10 mg/m ³
		CAD SK OEL	15 MIN ACL	20 mg/m ³
		CAD SK OEL	8 HR ACL	10 mg/m ³
		OEL (QUE)	TWA	10 mg/m ³
Oxadiazon	19666-30-9	OES BCS*	TWA	0.28 mg/m ³

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	gris à brun
Etat physique	granuleux
Odeur	légère
pH	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	donnée non disponible
Masse volumique apparente	44.0 - 50.0 lb/ft ³ (non tassé)
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Point d'ébullition	non applicable
Point de fusion / congélation	non applicable
Hydrosolubilité	insoluble
Energie minimale d'inflammation	donnée non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	donnée non disponible
Viscosité	non applicable

SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITÉ



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche
Signalétique**
RONSTAR 2G SELECTIVE, PRE-EMERGENCE HERBICIDE

Numéro de la FDS: 102000004005

FDS Version 1.2

Conditions à éviter	donnée non disponible
Incompatibilité	Des bases fortes Acides forts Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	Décomposition thermique Oxydes d'azote (NOx) Acide chlorhydrique (HCl) Oxydes de carbone
Stabilité Chimique	Stable dans des conditions normales.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune étude de toxicité n'a été liée à une formulation similaire contenant un pourcentage similaire de la matière active, l'oxadiazon. Les données de sensitization, de même que, l'information non-aigu se rapporte au principe actif de technique-degré.

Toxicité aiguë par voie orale	rat: DL50: > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	lapin: DL50: > 2,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	rat: CL50: > 0.5 mg/l Durée d'exposition: 4 h Déterminé en forme de poussière.
	rat: CL50: > 2.0 mg/l Durée d'exposition: 1 h Déterminé en forme de poussière. Extrapolé de la CL50 de 4h.
Irritation de la peau	lapin: irritation modérée de la peau.
Irritation des yeux	lapin: Irritation modérée des yeux.
Sensibilisation	cochon d'Inde: Non sensibilisant.
Toxicité chronique	Oxadiazon : Cette substance a provoqué lors des expérimentations animales une toxicité organo-toxique spécifique de(s) organe(s) suivant(s) : foie, sang. Les effets observés ne semblent pas concerner les êtres humains.

Evaluation de la cancérogénicité

Oxadiazon : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez de(s) organe(s) suivant(s) : foie. Le mécanisme qui déclenche des tumeurs chez les rongeurs ainsi que le type de tumeurs observées, ne sont pas applicables à l'homme.



Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Numéro de la FDS: 10200004005

RONSTAR 2G SELECTIVE, PRE-EMERGENCE HERBICIDE

FDS Version 1.2

ACGIH

Dioxyde de titane

13463-67-7

Group A4

Naphthalène

91-20-3

Group A4

NTP

Naphthalène

91-20-3

IARC

Dioxyde de titane

13463-67-7

Evaluation globale : 2B

Naphthalène

91-20-3

Evaluation globale : 2B

OSHA

Aucun(e).

Toxicité pour la reproduction

Oxadiazon : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Oxadiazon : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

Toxicité pour le développement

Oxadiazon : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Oxadiazon sont liés à la toxicité maternelle.

Mutagénicité

Oxadiazon : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.
Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche
Signalétique**
RONSTAR 2G SELECTIVE, PRE-EMERGENCE HERBICIDE

Numéro de la FDS: 10200004005

FDS Version 1.2

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Directives générales pour l'élimination Le produit pur ou dilué prêt à l'emploi ainsi que l'eau de rinçage qui ne peut être utilisé suivant les instructions figurant sur l'étiquette peut être jeté sur place ou dans un centre de déchets agréé.

Elimination des récipients Ne pas réutiliser des récipients vides. Vider le récipient totalement dans l'équipement de l'application, puis éliminer le récipient ou dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération, ou par autres procédures approuvées par les autorités nationaux, provinciaux et fédéraux. En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse

49CFR

Numéro ONU **3077**
Classe 9
Groupe d'emballage III
Description des marchandises ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, SOLID, N.O.S. (NAPHTHALENE)
RQ Quantité à déclarer (RQ) est atteinte dès 23,809 lb de produit.

IMDG

Numéro ONU **3077**
Classe 9
Groupe d'emballage III
Polluant marin OUI
Description des marchandises ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (OXADIAZON MIXTURE)

IATA

Numéro ONU **3077**
Classe 9
Groupe d'emballage III
Marque dangereux pour l'environnement OUI
Description des marchandises ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (OXADIAZON MIXTURE)

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche
Signalétique**

Numéro de la FDS: 102000004005

RONSTAR 2G SELECTIVE, PRE-EMERGENCE HERBICIDE

FDS Version 1.2

Freight Classification: COMPOUNDS, TREE OR WEED KILLING, N.O.I. other than poison,
HAVING A DENSITY OF 20 LBS OR GREATER PER CUBIC FOOT

SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

No. d'Enregistrement 23600
PCP

Réglementations Fédérales Américaines

Liste TSCA

Ether de poly(oxyéthylène) octylphénol	9036-19-5
Dioxyde de titane	13463-67-7
Naphtalène	91-20-3

US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique

Oxadiazon	19666-30-9	1.0%
Naphtalène	91-20-3	0.1%

Rapports réglementaires des États-Unis

CA Prop65

Selon l'Etat de Californie ce produit contient une substance chimique qui provoque du cancer.

Oxadiazon	19666-30-9
Dioxyde de titane	13463-67-7
Naphtalène	91-20-3

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer.

Selon l'Etat de Californie ce produit contient une substance chimique qui provoque des malformations congénitales ou du risque pour la reproduction.

Oxadiazon	19666-30-9	Toxique pour le développement.
-----------	------------	--------------------------------

Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis

Oxadiazon	19666-30-9	NJ
Dioxyde de titane	13463-67-7	MN, RI
Naphtalène	91-20-3	CA, CT, MN, NJ

Réglementations Canadiennes

Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)

Ether de poly(oxyéthylène) octylphénol	9036-19-5
Dioxyde de titane	13463-67-7
Naphtalène	91-20-3

Environnement

CERCLA

Naphtalène	91-20-3	100 lbs
------------	---------	---------

Eau Pure Section 307 Priorité Polluants

Aucun(e).

Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche
Signalétique**
RONSTAR 2G SELECTIVE, PRE-EMERGENCE HERBICIDE

Numéro de la FDS: 102000004005

FDS Version 1.2

Aucun(e).

Réglementations Internationales

Inventaire Européen des Produits Chimiques Commercialisés (EINECS)

Oxadiazon	19666-30-9
Dioxyde de titane	13463-67-7
Naphtalène	91-20-3

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 2 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0 Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 2 Inflammabilité - 1 Danger Physique - 0 PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Objet de la révision: Revisé et mise à jour liée au mode de rédaction.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

Date de révision: 05/23/2013

Ces informations sont mises à la disposition de bonne foi, mais sans garantie expresse ou impliquée.
L'acheteur assume toute la responsabilité pour la sécurité et l'usage non conforme aux instructions sur
l'étiquette.